Le silence des étudiants

Après plus de deux ans de vie obscure et indécise, les nouvelles universités françaises sortent de l'ombre. Les 43 universités de province et les 13 de Paris, plus 9 Centres universitaires (C.U.) et 5 Etablissements publics indépendants, n'étaient saisissables que dans le miroir de la loi qui dessinait leur avenir, ou bien se perdaient dans les masses indifférenciées des inscrits. Ces globalités informes cachaient les mouvements et les articulations de la vie étudiante. Les institutions prévues par la loi Faure voient enfin le jour [1]. Pour les répartitions intérieures et les options étudiantes, ce temps de la représentation doit être également celui de leur visibilité.

Depuis la mi-décembre, les élections déterminent les membres du Conseil qui devra préciser le mode de contrôle des connaissances, les horaires de travail, les méthodes pédagogiques et le budget propre à chaque « unité d'enseignement et de recherche » (U.E.R.) [2]. Cellules de base de l'actuelle université « autonome », les 736 U.E.R. créées à la date du 20 avril 1970 correspondent à un renouvellement du découpage ancien par facultés, disciplines ou niveaux d'études. Elles jouent le rôle de circonscriptions électorales — mais des circonscriptions susceptibles de s'étendre jusqu'à 5 000 étudiants, ou de se réduire à 20 inscrits [3]. Le Conseil d'U.E.R. est composé de représentants élus par des collèges électoraux distincts : ceux des enseignants (collège A, c'est-à-dire des professeurs, maîtres de conférences et chargés d'enseignement ; collège B, c'est-à-dire des maîtres-assistants et des assistants ;

1. Cf. M. de Certeau, « La loi Faure », dans *Etudes,* décembre 1968, pp. 682-689.

2. Chaque Conseil d'U.E.R. fait des propositions au Conseil d'Université en ce qui concerne les créations d'emploi et d'enseignement. Il élit un *directeur* d'U.E.R. pour trois ans. Avec ou sans « personnalités extérieures », les Conseil d'U.E.R. élisent le Conseil d'Université (chargé de voter et d'appliquer le budget de l'université, d'approuver les budgets d'U.E.R., de déterminer les orientations scolaires, de délivrer les diplômes, de répartir le personnel et les emplois, etc.). Le *président* de ce Conseil, ou président de l'université, est élu pour 5 ans.

3. La seule U.E.R. de « Lettres et Sciences humaines » de Besançon comprend 4 135 étudiants ; celle de « Lettres et Sciences humaines » de Clermont-Ferrand, 4 811 ; celle de « Médecine » de Montpellier I, 5 032 inscrits. Au total, il y a 540 U.E.R. de province et 196 dans la région parisienne.

collège C, c'est-à-dire des « chercheurs » et assistants non agrégés) ; ceux des étudiants (collège de la première année du premier cycle, distinct du collège des autres années) ; celui du personnel administratif technique ou de service.

L'ABSTENTION ÉTUDIANTE

Au moment où les groupes et les forces devraient donc se dessiner, ce qui frappe, au contraire, c'est l'abstention. Cette abstention n'a même pas donné lieu à des campagnes ou à des combats. La figure qui apparaît n'est qu'un fragment. En moyenne, dans les 314 U.E.R. d'universités de province dont nous avons examiné les résultats, deux tiers des étudiants appelés à la « participation » se sont abstenus. La représentation est grevée par cet énorme silence. Elle édifie ses expressions institutionnelles sur son propre évanouissement.

Le fait est d'autant plus grave que les sièges prévus pour les étudiants supposent au moins 60 % de votants sur la totalité des inscrits par U.E.R. et que, au dessous de ce pourcentage, le nombre des sièges affectés aux étudiants dans les Conseils de gestion est diminué en fonction de leur abstention [4]. Aussi plus de 1200 sièges sont-ils vacants, prévus et non pourvus : une foule de chaises vides. Proportionnellement, l'importance des sièges accordés aux autres collèges électoraux s'accroît d'autant, et donc l'inégalité des rôles dans la gestion. Une distorsion dans le fonctionnement s'ajoute au vide que l'absentéisme a créé dans les fondements.

Les institutions n'en fonctionneront pas moins. Mais établie sur un pied au lieu de trois, que signifiera la représentation étudiante ? Ce sera une participation-décor, une fiction.

Avant d'esquisser les raisons et les conséquences de ce fait, il est désormais possible de l'analyser sur la base des résultats électoraux [5]. Car il n'est pas indifférent que la proportion des votants tombe à 9 % dans l'université de Rennes II, à 10 % à Bordeaux III, mais s'élève à 45 % à Aix-Marseille II, à 51 et à 52 % à Strasbourg I et III, etc. Ces variations permettent de mieux déterminer les éléments qui sont entrés en jeu : importance, recrutement

4. Ainsi, précise le document *Elections universitaires 1970* (document distribué dans les universités et tiré à plus de 500 000 exemplaires), « un conseil d'U.E.R., qui comprendrait 15 représentants d'étudiants si le quorum (les 60 % de votants) est atteint, n'en comprend plus que 10 si 40 % seulement des étudiants ont voté ».

5. La plupart de nos analyses sont faites à partir des chiffres des élections de chaque université publiés par le *Monde* à mesure qu'elles avaient lieu.

ou ancienneté de l'université, discipline donnant à l'université sa figure propre, etc.

Quelques tableaux donneront déjà des indications. Elles ne peuvent être absolument complètes. Il faut tenir compte de déficiences dans l'information. Par exemple, un certain nombre d'U.E.R. (une douzaine semble-t-il) n'ont pas voté du tout et les inscrits n'en sont pas toujours mentionnés.

UNE GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

La liste ci-dessous reproduit celle des universités, avec le nombre d'inscrits et la proportion des votants ; elle suit l'ordre d'importance démographique des villes [6]. Les noms en italiques correspondent aux douze universités fondées depuis 1965 et aux 7 centres universitaires implantés en France (Angers, Chambéry, Le Mans, Mulhouse, Perpignan, Toulon, Valenciennes), unités plus récentes et plus réduites. Cas exceptionnel, Paris est isolé en un autre tableau.

UNIVERSITÉS		INSCRITS	% de VOTANTS	UNIVERSITÉS		INSCRITS	% de VOTANTS
Aix-Marseille	I	15 542	27	Grenoble	I	8 885	33
	II	16 755	45		II	7 817	18
Lyon	I	13 884	39	*Brest*		4 811	48,50
	II	15 374	26	*Reims*		8 285	46,3
Lille	I	7 484	36	Clermont		11 248	32
	II	10 380	42	Dijon		10 576	22,4
	III	8 977	33	*Le Mans*		2 296	41
Toulouse	I			*Limoges*		5 503	38,3
	II	10 962	11	*Angers*		2 833	41,5
	III	13 902	43,5	*Tours*		9 362	35,7
Nice		12 800	45	Nancy	I	8 798	59
Bordeaux	I	11 269	29		II	9 152	49
	II	10 070	28,3	*Rouen*		9 229	36
	III	6 117	10	*Amiens*		7 050	29
Nantes		10 816	29 [7]	Besançon		9 837	34
Strasbourg	I	7 894	51	*Mulhouse*		1 105	71
	II	4 871	33	Caen		9 631	26,6
	III	3 159	52	*Metz*		2 878	47
Saint-Etienne		3 469	35	*Perpignan*		1 520	29
Rennes	I	12 324	29,6	*Orléans*		4 023	28
	II	6 258	9	*Pau*		3 416	50
Toulon		700 (?)	78	Poitiers		10 050	26,7
Montpellier	I	11 874	45	*Chambéry*		1 167	35,2
	II	5 094	44	*Valenciennes*		1 001	67,6
	III	6 618	17				

6. D'après le recensement de la population 1968 publié par l'institut national de la Statistique et des Etudes économiques.

7. Compte tenu des U.E.R. d'histoire et de physique.

UNIVERSITÉS		INSCRITS	% de VOTANTS	UNIVERSITÉS		INSCRITS	% de VOTANTS
Paris	I	19 833	21,25	(Vincennes)	VIII	6 769	7
	II	6 690	25	(Dauphine)	IX	3 602	34,7
	III	13 166	16,9	(Nanterre)	X	15 419	28
	IV			(Orsay)	XI	8 247	43,1
	V	18 890	26 [7 bis]	(St-Maur)	XII	4 009	41
	VI	14 213	25,2	(St-Denis)	XIII	2 698	32
	VII	14 215	18,4	Total		127 795	24,7

7 *bis*. Compte non tenu du C.H.U. de Cochin, qui doit refaire des élections après la « fête folklorique » qui les a empêchées à la date prévue. Le pourcentage porte donc sur 16 457 inscrits, et non sur 18 890.

De ces premiers résultats, il ressort déjà que la tendance à la participation est plus forte que la moyenne (33 à 35 %)

— dans les *petites* universités, dans les C.U. (Chambéry, Perpignan, Pau, etc.) ou dans les « établissements publics » ;

— dans les universités plus *récentes* (ce sont souvent les mêmes que les précédentes). Ainsi à Brest, Limoges, Metz, Nice, Pau, Reims, Rouen, Saint-Etienne et Tours — universités fondées depuis 1965 —, on remarque un pourcentage assez élevé de votants ;

— dans certaines régions plus traditionnellement « conservatrices ». La participation universitaire s'accorde à la carte électorale française. Ainsi vote-t-on plus en Alsace-Lorraine ou dans la Bretagne de l'Ouest.

Mais il est évident que d'autres éléments interviennent. Par exemple, entre Strasbourg I et III, d'une part, qui participent à 51 et 52 %, et Strasbourg II, où les votants ne représentent que 33 % des inscrits, la différence s'explique par l'impact des matières enseignées. A Strasbourg II, à côté des U.E.R. de théologie catholique (62 % de votants !), de théologie protestante (50 %), d'histoire (43 %), de philologie romane (42 %) ou de Lettres classiques (41 %) qui participent [8], il y a les U.E.R. de langues modernes (19 %), de philosophie (13 %) ou de sciences sociales (0 %), qui font brutalement baisser la moyenne. Certaines disciplines, parce qu'elles sont normalement liées à un type de formation et de recrutement, exercent une pression contraire au mouvement « régional ».

8. Les élus manifestent encore davantage la tendance de ces U.E.R. : 10 « sans étiquette » sur 10 élus en théologie catholique ; même chose en théologie protestante ; 3 UNEF-Renouveau (c'est-à-dire liés au parti communiste) et 10 Indépendants en Histoire ; 8 « sans étiquette » en Philologie romane ; 7 U N E F - Renouveau et 1 « sans étiquette » en lettres classiques.

UNE GÉOGRAPHIE PROFESSIONNELLE

Il est donc important de relever l'influence qu'a sur le vote la matière enseignée. On a beaucoup insisté sur le

rôle joué par les départements de sociologie ou de sciences sociales (psychologie, etc.) en mai 1968. A juste titre. Il y a une géographie mentale des « professions » ou des pratiques intellectuelles, tout comme dans les usines et dans les bureaux. La détermination du *travail* opère, entre tâches (qu'elles soient « manuelles » ou « intellectuelles »), des clivages qui vont s'accentuer sans doute et qui déjà traversent également l'Université et d'autres lieux. Le stéréotype de l'opposition entre étudiant et « travailleur » perd de sa réalité dans le temps même où il est plus utile aux légendes politiques.

Le tableau ci-contre regroupe *par discipline* les résultats globaux qui ont trait à la participation des inscrits et aux listes des élus. Il porte sur 314 U.E.R., car il laisse de côté les unités de recherche et ne tient compte que des *universités de province,* toujours négligées et qui ont participé plus qu'à Paris. La complexité des éléments en jeu et, parfois, l'insuffisance des données nous ont d'ailleurs amenés à éliminer de cet examen les treize universités de Paris. De quatre universités provinciales aussi, il n'a pas été possible de faire état, faute d'indications précises [9].

9. Grenoble I, Lyon I, Saint-Etienne et Toulouse I.

En chaque cas, le rapport entre le nombre des sièges à pourvoir et celui des pourvus ne mesure que très faiblement l'abstention, car la modalité du scrutin favorise les votants [10]. Signalons aussi que les U.E.R. dont les intitulés sont assez généraux renvoient le plus souvent à de petites universités (qui doivent classer beaucoup de disciplines dans le même tiroir) ; alors que les U.E.R. plus spécialisées sont le fait d'universités où la demande est plus abondante et plus variée. D'où les réactions différentes des étudiants, selon qu'ils appartiennent à des U.E.R. plus ou moins spécialisées.

10. Cf. Décret du 7 décembre 1968 relatif aux élections des délégués des U.E.R. (*J.O.* 1968, pp. 11 528-11 529), art. 4. Des cas extrêmes soulignent l'effet des modalités prévues. Ainsi, à Caen, l'U.E.R. « Informatique et Sciences de l'homme » comprend 1 314 inscrits dont 15 votants (soit 1 %), avec 1 siège pourvu (liste de droite) sur 14 à pourvoir. Pour 9 U.E.R. de Philosophie, il y eut 961 votants sur 5 940 inscrits, soit 16,1 % ; or le nombre de sièges obtenus est de 32 sur 83, soit 38,5 %. En Histoire, pour 9 U.E.R., il y eut 2 124 votants sur 8 887 inscrits, soit 23,9 % ; les étudiants obtiennent cependant 59 sièges sur 117 à pourvoir, soit la moitié.

Enfin, les instituts universitaires de technologie (I.U.T.), les établissements rattachés, les Instituts d'administration des Entreprises ou de Gestion des Affaires, les Instituts régionaux d'Education physique et sportive (I.R.E.P.S.) et les Instituts d'Etudes politiques, tous dépendants de l'Université mais dotés d'une autonomie spéciale, sont ici classés à part. On y voit se manifester une forte participation. Par exemple, sur les 32 I.U.T. français et les 2 U.E.R. de technologie, neuf ont 80 % et plus de votants ; seize, 60 à 80 % ; quatre, 40 à 60 % ; et seulement trois, 40 % ou moins.

	Nombres d'U.E.R.	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus	UNEF	CLERU	INDÉP.
I.U.T.	28	293	279	32		247
Etablissements rattachés	11	83	81			81
Administration des entreprises	13	89	74	4		70
I.R.E.P.S.	5	30	28	6		22
Instituts d'Etudes politiques	5	49	42	9[11]	3	30
Pharmacie	13	166	146			146
Chirurgie dentaire	8	69	68			68[12]
Médecine	23	366	282	40		242[13]
Droit, Sciences éco. Sciences po.	42	470	306	47	7	252
Techniques de réadaptation	4	40	37			37
Sciences (ou sciences exactes et naturelles)	29	340	229	76	11	142
Math	9	101	62	42	2	18
Physique	8	82	45	20		25
Chimie	8	78	37	12		25
Géologie	4	35	22	10		12
Biologie	6	54	21	7		14
Total sous accolade	*35*	*350*	*187*	*91*	*2*	*94*
Langues étrangères	14	177	83	31	1	51
Allemand	4	31	18	13		5
Anglais	6	59	39	30[14]	1	8
Total sous accolade	*24*	*267*	*140*	*74*	*2*	*64*
Géographie	8	91	55	38		17
Histoire	9	117	59	29	1	29
Lettres (ou Lettres et Sciences humaines)	31	410	192	105	8	79
Sciences humaines ou Sociales	9	109	32	21	2	9
Philosophie	9	83	32	24		8
Psycho-sociologie	8	72	17	13		4
Total général	314	3494	2286	609	36	1641

11. Dont 4 « Gauche ».
12. Dont 25 sur listes corporatives.
13. Dont 66 sur listes corporatives.
14. Dont 2 « Gauche ».

De ce tableau, quelques tendances se dégagent :

— Les disciplines techniques, médicales (ainsi que pharmaceutiques ou dentaires), et juridiques sont des régions à forte participation. Elles impliquent aussi, c'est une explication, une solide insertion dans la société et un encadrement très hiérarchisé.

— Entre elles, la différence qui distingue grandes (ou anciennes) universités et petites (ou récentes) se traduit plutôt par la nature du vote : dans les premières, des traditions syndicales semblent entraîner la préférence pour UNEF-Renouveau, alors que les Indépendants l'emportent ailleurs, et que le CLERU (liste conservatrice qui avait refusé de se présenter partout) se trouve une clientèle à peu près exclusivement en droit ou en sciences politiques.

Les pressions locales se font d'ailleurs sentir davantage dans les I.U.T., les Centres ou les petits Instituts.

— En Sciences également, il y a moins d'abstentions et moins d'UNEF dans les petites universités (c'est-à-dire là où les U.E.R. sont globalement intitulées « Sciences ») que dans les grandes. La plus grande imperméabilité du scientifique par rapport au milieu ambiant pourrait expliquer une indépendance plus affirmée.

— Les Lettres présentent des clivages internes plus nets que dans les Sciences : ainsi les Langues étrangères, où les enseignants sont beaucoup plus liés au Parti, offrent une forte participation aux élections et une victoire de l'UNEF sur les Indépendants. La Philosophie, la Psychologie ou la Sociologie restent les terres privilégiées de l'abstention, et on y compte encore moins d'Indépendants que dans les autres types d'U.E.R.

— Il est clair, enfin, que les lieux professionnels deviennent plus déterminants lorsque les groupes politiques communs s'estompent.

UNE GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Les listes au nom desquelles se présentaient les candidats n'étaient pas toutes du même type. Celles qui s'intitulaient « Bidon » (un élu), ou « Pouce, je passe » (un élu), ou « LSD » (un élu), ou « Majorité silencieuse » (un élu), n'ont guère eu de retentissement ! Elles avaient d'ailleurs le sens politique et local d'être une dérision. En fait, tout un éventail de formations était offert aux étudiants, et il faut les trier selon une répartition entre formations *nationales* et formations *professionnelles* ou *locales*. On peut distinguer un type plus politique et un autre corporatiste ou indépendant ».

- Parmi les *formations politiques* nationales représentées dans la consultation, on a :

— *L'UNEF-Renouveau* : ce mouvement *étudiant* reprend sans s'en cacher le programme défendu par le parti communiste sous la plume de Pierre Juquin : lutte contre l'asservissement de l'Université au patronat, démocratisation de l'Université, refus de la sélection, combat contre « l'alliance » des gauchistes avec les réactionnaires.

— *Démocratie et Université* : ce mouvement universitaire de la Convention des Institutions Républicaines (C.I.R.) regroupe des enseignants et des étudiants. Implanté dans quelques villes (Poitiers, etc.), il entend développer la réflexion sur la mutation des universités actuelles en universités de masse.

— Le *CLERU* (Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire) résolument réformiste et partisan de la cogestion, veut « passer de l'attitude revendicative à court terme à l'action responsable » ; il s'occupe par priorité des débouchés et de l'insertion sociale des étudiants.

— La *FNEF* (Fédération nationale des étudiants de France) a préconisé l'abstention en se fondant sur l'échec et le formalisme de la participation tentée ces deux premières années. Le refus d'entrer dans ce jeu de fictions est pour ce groupe la condition préalable d'une prise en charge des responsabilités universitaires.

— L'*UNI* (Union nationale universitaire) se donne pour fonction d'« opposer dans l'Université un barrage au parti communiste ».

— Une poussière de *groupes de droite* (« Rassemblement des étudiants français », etc.) constitue, parmi les listes qui ont eu des élus, le bord opposé à l'UNEF-Renouveau.

• Les *listes d'intérêt professionnel et corporatiste* forment une masse très importante quoique hétérogène (1 254 sièges obtenus en 326 U.E.R.). Leur recrudescence souligne le démantèlement total de l'ancien syndicalisme étudiant. Ce vide laisse la place à des créations locales, qui ne jouent plus le rôle d'une action collective entre diverses universités et qui subissent davantage la pression des forces ou des particularités régionales.

L'autonomie universitaire posée par la Loi Faure comportait déjà, pour envers sinon pour objectif, cet effritement des unions syndicales nationales [15]. Aussi la multipli-

15. Cf. M. de Certeau et D. Julia, « La misère de l'Université », dans *Etudes*, avril 1970, pp. 522-544.

cation des listes corporatistes signifie-t-elle le manque d'issues politiques ou de possibilités véritables d'action. A cet égard, en bien des cas, elle a le même sens que l'abstention.

Souvent les listes dites « indépendantes » traduisent le même processus. De loin, c'est-à-dire de Paris, elles sont toutes assimilables à des listes « corporatistes ». Certes, le regard parisien confond les unes et les autres sous la même vague étiquette (fût-ce pour les désigner comme « sans étiquette ») parce qu'elles traduisent un renfoncement du local en lui-même. S'il est donc vrai qu'ici se manifeste le déficit de notre information, il n'en est pas moins vrai qu'avec les 1641 élus « indépendants » que nous avons relevés, un *non-dit* de la politique s'accentue, aussi opaque et silencieux que l'abstention même.

LISTES ELUES DANS 326 U.E.R. PROVINCIALES de plus de 100 étudiants inscrits	
UNEF-Renouveau	665
Démocratie et Université (dont une liste « priorité à gauche »)	7
Listes diverses de gauche (dont « Université critique », « Université indépendante », etc.)...............	8
CLERU	33
FNEF	15
MARC [16]	12
UNI	27
Listes diverses de droite (dont « Rassemblement des Etudiants français », « Autonomes », etc.)....	36
Listes corporatistes (y compris « Renouveau et réalité médicale », « Union nationale des Etudiants en médecine », etc., ...	313
Indépendants et modérés (y compris les « Divers » « Sans étiquette », « Modérés »)	1254

16. « Mouvement d'action et de recherche critique ».

THÉATRE ET POLITIQUE

Que les institutions de la participation s'élèvent au moment où sa réalité disparaît à l'horizon, telle est l'énigme actuelle. Mais ce paradoxe est le symptôme d'un problème global. La croissance des corporatistes ou des « Indépendants » déterminés par des intérêts locaux redouble, au niveau des élus, le processus que dénote l'abstention : un

désengagement des étudiants, une fragmentation des structures d'action ou un effacement des objectifs politiques.

Ce phénomène ne peut que se répéter sur des registres différents. De fait, à l'obligation pour beaucoup de partisans de la participation d'avoir à se référer à des intérêts locaux ou purement professionnels, correspond la situation des « gauchistes », peu entendus lorsqu'ils affichent une stratégie propre, et nullement organisateurs de l'abstention, quoique d'accord avec la majorité quand leur critique fait écho à la lassitude commune et à l'indifférence générale pour ces élections devenues insignifiantes.

La même question peut être abordée par un autre côté, à savoir le rapport entre les façades de l'organisation académique et les forces qui exercent effectivement un rôle décisif dans les universités. L'amollissement des structures universitaires laisse voir et accentue l'intervention de pouvoirs financiers qui en déterminent les lois et l'évolution. Aussi bien, les institutions qui tendent à faire accréditer l'idée que l'Université peut se gérer elle-même, ou adopter des règles qui lui seraient propres, ne peuvent-elles que se métamorphoser en fictions. La force a quitté ces formes administratives. Réciproquement, chez les plus lucides des « gauchistes », une migration reporte l'action hors de l'Université et la dirige vers les lieux où des participations concrètes à la vie ouvrière sont possibles. Certes, du fait de leur exil vers des actions réelles, la « contestation » interne à l'Université ne s'en trouve que plus appauvrie et souvent réduite au folklore. Mais les Indépendants ou les Corporatistes attestent sans doute (quoiqu'avec d'autres options) la même situation : lorsqu'ils privilégient les intérêts de la profession sur des programmes devenus « incroyables », ils visent finalement la même désaffection que les gauchistes qui quittent un théâtre scolaire pour une action avec des travailleurs.

Vainqueur de ces groupes (même si sa victoire est inférieure à ce que l'on pouvait attendre), l'UNEF-Renouveau tire précisément sa force de sa dépendance à l'égard des puissances syndicales et politiques extérieures à l'Université, et d'un programme d'ordre qui favorise, sous le couvert de la « participation », la mise en place, à l'intérieur de l'Université, de pouvoirs qui sont plutôt contraires à la gestion autonome de l'Université.

L'abstention révèle un peu plus l'aspect fictif des institutions envisagées hier au nom d'un grand projet réformiste. Mais, par là même, elle aide à mieux voir *où* se joue la vie étudiante et universitaire : non pas dans une participation-carton, mais dans un pullulement d'expériences, grouillement qui n'est pas encore organisé et n'a pas accès aux structures visibles de l'Université. La prise au sérieux des Conseils élus ne ferait que repousser davantage cette créativité dans une opacité « souterraine », morcelée et impossible à repérer. Problème général : la vie politique elle-même n'obéit *plus* aux lois qui organisent la représentation [17].

17. Le même problème a d'autres symptômes : au conformisme progressif de la grande presse répond l'apparition d'une vigoureuse presse souterraine (*J'Accuse*, *Tout*, etc.) ; la dégradation ou la répression d'une opposition politique a pour envers l'amplification des grèves sauvages, les manifestations vouées seulement à « émouvoir l'opinion publique », ou le nombre croissant des suicides chez les jeunes.

Les Conseils — non tels qu'ils étaient pensés, mais tels qu'ils sont *devenus* — ne peuvent pas ou ne peuvent plus jouer le rôle de véritables expressions opératoires. A vouloir les prendre pour tels, on aurait un propos sans doute aussi déraisonnable que celui de rendre les enseignants responsables de l'ordre public dans les universités où d'autres pouvoirs que les leurs règnent depuis longtemps. Il faut chercher ailleurs. A leur manière, l'abstention et le corporatisme même nous donnent l'indication, la promesse et le début de l'action à poursuivre : celle qui recommence à la base, en des lieux où des urgences qui ne sont plus exclusivement universitaires requièrent une articulation politique pour éviter de tomber de la fiction universitaire dans un chauvinisme corporatiste.

Michel de CERTEAU et Dominique JULIA

ÉTVDES

1971
mars

« Révolution » en Pologne

Urbanisme et politique

Préoccupations d'un maire

Le silence des étudiants

Paul VI en Asie

MARS 1971 ÉTVDES

15, R. MONSIEUR, PARIS 7e TÉL. 734.74.77 LE N° 5,50 F